

Assemblée Générale 03.09.2020

1. Ouverture de l'Assemblée :

Le Président remercie les personnes présentes à l'assemblée et précise qu'il n'y a pas eu autant de participants depuis longtemps.

Le Président rappelle les règles du plan de protection COVID qu'il faudra appliquer durant l'AG.

Sont excusés : Les familles Roulin et Reichenbach ainsi que Mme Dorine Clément.

2. Nomination des scrutateurs :

Mme Héloïse Rod, M. Daniel Clerc et Mme Louise Drompt

3. Approbation du PV de l'Assemblée extraordinaire du 19 août 2019

Pas de questions concernant le PV. Il est approuvé à l'unanimité.

4. Rapport du Président

Après la saison terminée de façon prématurée, nous sommes heureux que la nouvelle saison commence et le Club puisse, cette année, jouir de la glace sans interruptions jusqu'à la fin de l'année. C'est une bonne nouvelle et l'un des rares avantages que nous « offre » le virus.

Financièrement, le Club termine son année avec un petit bénéfice, c'est donc une heureuse nouvelle. L'année passée, le Club a connu une baisse du nombre de membres, ainsi que de tests passés.

Le Championnat Romand 2020 a été une grande réussite pour le Club, nous avons eu un retour très positif.

Le président remercie vivement les membres pour leur engagement tout au long de la saison.

5. Comptes de l'exercice 2019/2020 :

Présentation d'André Carnal. Ce dernier procède à la distribution des copies des comptes.

Il informe qu'il est aussi le caissier du CPFRR et précise que ceci est en aucun cas un désavantage pour le Club.

André Carnal présente les comptes et explique les changements dans la pratique comptable, entre autres en ce qui concerne le calcul de la location de la glace. Le caissier nous parle de la générosité de la Ville de Bulle qui rétribue une grande partie de la location de glace. Il décide donc pour cette année, de séparer cette rétribution des autres dons, et les prélève directement.

Il explique également le fonctionnement de la restitution J+S.

Dans le but de permettre au caissier un meilleur suivi de la tenue des comptes du Club, le comité souhaite que la facturation s'effectue, à partir de maintenant, uniquement par ses soins. André Carnal souligne l'importance de toujours mentionner un numéro de facture et le nom du patineur lors du paiement afin qu'il ne perde pas du temps à chercher qui est à l'origine de la facture payée.

L'assemblée n'a pas de questions.

6. Rapport des vérificateurs des comptes, approbation des comptes

Mme Allemann n'ayant pas été joignable, le comité a mandaté M. Frédéric Gaillard afin de la remplacer.

Hervé Pollet, ici présent, confirme l'exactitude des recettes et dépenses du Club.

L'assemblée approuve les comptes à l'unanimité.

7. Nomination des vérificateurs de comptes

Hervé Pollet est nommé 1^{er} vérificateur de comptes pour la saison 2020/2021.

Mme Nicole Charrière est nommée 2^{ème} vérificatrice.

La vérificatrice suppléante est Mme Annika Lehner.

8. Rapport de la commission technique

Salutations de Caroline Criblet-Tinguely. Elle remercie Sylvie Moret-Petrini pour leur excellente collaboration.

Elle fait un retour sur la saison passée et partage un petit regret sur la façon dont elle s'est terminée. Néanmoins, elle relève que le Club a connu une bonne participation aux stages, mais une petite baisse de participation aux tests, ce qui est normal car le niveau s'élève (les premiers tests sont une étape, mais dès la 4^{ème}, on monte d'un échelon).

Caroline Criblet-Tinguely nous fait part de sa grande satisfaction concernant le CR20 et nous annonce la participation du Club à l'organisation d'un Championnat Suisse en 2021.

Elle voit également la saison à venir comme prometteuse car nous bénéficierons de plus de glace grâce aux annulations des manifestations ; les patineurs auront de quoi beaucoup progresser.

Elle remercie les professeurs pour leur engagement, notamment durant le confinement, ainsi que les membres, car ils ont tous montrés beaucoup d'enthousiasme à faire les exercices qui leur ont été proposés et ont bien tenu le rythme.

Remerciements transmis également aux parents.

Caroline Criblet-Tinguely nous parle en tant que juge. Elle encourage les jeunes à toujours travailler leur skating skills au travers des cours de style notamment, et de continuer à choisir avec grand soin leurs musiques et tenues, afin que l'enfant se retrouve dans la musique et la vive.

9. Rapport du coach JS

Daniel Clerc parle de son année périlleuse avec les changements liés au COVID.

Ce dernier annonce qu'il est moins optimiste pour l'année à venir en raison des démissions, mais il est heureux d'entendre que nous avons passablement de demandes pour la nouvelle rentrée.

Il fait un petit clin d'œil aux jeunes afin de les motiver à se demander s'ils ne souhaiteraient pas se lancer dans l'aventure du monitorat.

Mme Alexandra Clerc propose d'écrire un courrier à J+S afin de trouver de meilleures possibilités pour les cours de formation pour les jeunes, afin de les rendre plus accessibles pour tous ! Parfois l'endroit et le moment dans l'année ne sont pas opportuns pour les jeunes qui doivent combiner les études et une formation J+S.

10. Démissions – radiations – admissions

Démission de Mme Anastassia Tendon laissant place à M. André Carnal.

11. Election du comité

Les mêmes membres se représentent, à savoir Mme Pauline Sengler, Mme Caroline Criblet-Tinguely, Mme Sylvie Moret-Petrini, Mme Stéphanie Noverraz.

Pour l'instant le comité se compose de 5 personnes, mais il est relevé que le fait d'être 7 pourrait alléger la charge de travail de chacun.

Stéphanie Chassot démontre son intérêt à rejoindre le comité. Si cette dernière était élue, sa tâche ne serait pas définie de suite, mais sera discutée lors de la prochaine séance du comité.

Son entrée au sein du comité est votée et approuvée à l'unanimité.

Dans le cas où d'autres personnes encore seraient intéressées à rejoindre le comité, Mme Sylvie Moret-Petrini souligne qu'il reste une place vacante à fourvoyer !

12. Election du président

Thierry Clerc se présente pour la saison 2020-2021. Il annonce également qu'il s'agira de sa dernière année de présidence.

L'Assemblée le réélit à l'unanimité.

Thierry Clerc est remercié pour son dernier mandat.

13. Cotisations 2020/2021

Étant donné la situation sanitaire actuelle qui permettra cette saison au Club de bénéficier de plus de jours d'ouverture de la patinoire d'Espace Gruyère, une augmentation des frais de glace est à prévoir. Par conséquent, le comité a décidé d'augmenter le prix des cotisations.

Voici la proposition qu'il fait à l'assemblée : 10% d'augmentation pour les groupes Mauve, Jaune, Orange, Blanc et Noir, 20% d'augmentation pour les groupes Rose, Rouge, Vert et Bleu.

La proposition du comité pour les nouvelles cotisations est approuvée à l'unanimité.

14. Budget 2020/2021

André Carnal reprend la parole et présente le budget.

Il présente la réserve destinée à la patinoire provisoire. La mise sur pied de la patinoire provisoire lors du prochain comptoir doit être à nouveau votée par la Ville de Bulle. Ce point n'est donc pas définitif. Le loto est prévu le 21 mai prochain. La date est officiellement réservée à Riaz, mais l'organisation sera définie en fonction de la situation sanitaire en lien avec le COVID-19. Un 2^{ème} loto pourrait être mis sur pied afin de renflouer d'avantage les comptes du Club, mais le lieu reste à définir. Mme Natacha Jungo nous parle de la commune d'Ecuvillens, commune dans laquelle les lotos seraient très appréciés. Le comité va se renseigner pour voir si le Club pourrait organiser un loto là-bas et sous quelles conditions. L'idée d'organiser une journée pâtisserie afin de combler le manque à gagner du loto et de bulle bouge est abordée, à voir avec le COVID si cela est faisable ou non.

Afin de faire un petit bénéfice supplémentaire, l'entrée du gala pourrait être payante et une augmentation du tarif de la soirée spaghettis ont été envisagés.

Mme Pauline Sengler informe que le comité a l'idée de mettre sur pied un Skateathon pour compléter l'action club. Il faut avouer que la survie des Clubs dépend de ce genre d'actions.

Pour cette saison, le comité a décidé de rééditer l'action club de la saison passée (vente de jus de pomme), qui a rencontré un franc succès. Les membres devront vendre plus de cartons cette année car une partie du bénéfice de l'action club sera dédiée au budget des CS21. En effet, avec la crise économique liée à la crise sanitaire, il sera très compliqué de trouver des sponsors actuellement.

M. Thierry Clerc nous parle de la lettre à faire à la Confédération pour une éventuelle compensation suite au COVID, notamment pour le Championnat Suisse, car encore une fois, la recherche de sponsors s'annonce difficile.

L'Assemblée relève que les familles risquent de s'essouffler à force de toquer toujours aux mêmes portes. Elle souhaite ne participer qu'à une action club : soit la vente de jus de pomme soit le skateathon.

Le budget est approuvé à l'unanimité.

15. Programme de la saison 2020/2021

Le Comité remercie les professeurs pour leur travail.

M. Paul Sonderegger prend la parole. Il est confiant. Le nombre de nouveaux membres ou potentiels nouveaux membres (personnes intéressées par un cours d'essai ou ayant déjà pris contact avec le Club) est en hausse en ce début de saison, ce qui est encourageant.

Mme Priscilla Pastori a déposé des flyers dans les boîtes aux lettres et petits commerces de la région afin de promouvoir le Club. Elle encourage les membres à continuer leur travail de promotion du Club par le bouche à oreille et les réseaux car cette action peut être fructueuse !

M. Paul Sonderegger parle de la soirée d'informations qui sera mise en place surtout pour les jeunes membres, afin d'expliquer le monde du patinage aux familles novices en la matière. Les professeurs remercient le Comité et les moniteurs pour leur travail.

Ils souhaitent mettre en place un cours des moniteurs interne au Club afin qu'il puisse y avoir une homogénéité dans la manière d'enseigner le patinage du monitorat et que les cours débutants soient rendus le plus attractifs et ludiques possibles pour nos jeunes patineurs en herbe.

Mme Louise Drompt suggère que ce cours ait lieu 2x par saison afin que l'ensemble du monitorat soit mis régulièrement au diapason !

Mme Pauline Sengler parle du site internet. Elle précise que le démarrage a été difficile pour la mise à jour de celui-ci cette saison. Petit coup d'œil en direct.

Le Comité informe l'assemblée que les membres du club peuvent, sauf changement suite à une surcharge éventuelle, venir patiner en dehors de leurs jours de cours sur les plages en bleu, visible sur le planning de la glace de la patinoire d'Espace Gruyère.

Action club ; Jus de pomme; présentée par Mme Pauline Sengler. Il y aura un petit changement par rapport à l'année dernière : celle-ci s'était très bien passée et nous avons décidé d'augmenter quelque peu la vente « obligatoire » (raison déjà évoquée lors de l'Assemblée).

Le Club recherche d'ores et déjà des bénévoles pour le CS21 et demande à l'Assemblée d'en parler autour d'eau. Le Club aura besoin de tout le monde, afin de faire promouvoir le patinage dans les environs !

16. Divers, propositions individuelles et questions

Thierry Clerc rappelle aux parents que si leurs enfants ont un intérêt à participer au Championnat Fribourgeois, il faut absolument en faire part aux professeurs le plus vite possible (délai décembre de l'année en cours), afin de ne pas se laisser rattraper par le temps. Le mois de mars sera très vite là.

!!!! VOTATION POUR LE CENTRE SPORTIF DE LA GRUYERE !!!! Le Club compte sur tout le monde pour une votation favorable.

Mme Anne Pantet demande s'il était envisageable qu'un échauffement au sol soit organisé avant le cours sur glace du groupe Noir le vendredi. Mme Pauline Sengler prend note de la question et y répondra dans les meilleurs délais après discussion au sein du Comité.

Salutations à l'Assemblée par le Président. La séance est levée.